

COMMUNE DE PARSAC-RIMONDEIX

Séance du 16 octobre 2023 à 18 h 30

PROCES VERBAL

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

L'an deux mille vingt-trois le 16 octobre à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune de Parsac-Rimondeix, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François RIVA, Maire.

Date de convocation : 10 octobre 2023

Présents : M. RIVA F., M. MOUILLERAT A., M. LESAGE M., M. LAMOINE P., M. FURET C., M. TETE D., M. PINOT V., M. LAMOINE P., M. LEROY M., MME SIMONET M.C., M. GAUMER V., MME THOMAS G., MME BRINDEAU A., M. CHABIRON S.

Monsieur CHABIRON Sébastien est nommé secrétaire de séance

Quorum : 9

Ordre du jour :

- Demande de DETR pour la restructuration de l'immeuble de la Poste
- Projet de Fusion avec la commune de BLAUDEIX et la commune de DOMEYROT
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de réalisation entre EPFNA, la Commune et Communauté d'Agglomération Creuse Confluence
- Prise de la compétence « Eau Potable » par Creuse Confluence au 1^{er} janvier 2024
- Convention d'accueil des enfants de l'école primaire au collège Octave GACHON (**annulée**)
- Convention de mutualisation des personnels avec le collège Octave GACHON (**repoussée au prochain Conseil**)

- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Demande de DETR pour la restructuration de l'immeuble de la Poste

Projet de création d'une Commune Nouvelle

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de réalisation entre l'EPFNA, la Commune et la Communauté d'Agglomération Creuse Confluence

Prise de la compétence « Eau Potable » par Creuse Confluence au 1^{er} janvier 2024

La séance est levée à 19 heures 41

